

Protocole sanitaire pour les salles de concert de la Faculté de musique de l'Université de Montréal *Applicable pour les salles Claude-Champagne, Serge-Garant et Jean-Papineau-Couture*

Ce document vise à garantir que les activités puissent continuer dans les conditions les plus sûres et les plus saines possibles dans le contexte de la COVID-19.

- Chaque personne qui visite la Faculté de musique doit d'abord procéder à l'autoévaluation de son état de santé avant de venir sur le campus de l'Université de Montréal. Si vous ressentez des symptômes reliés à la COVID-19 ou si vous recevez un diagnostic positif à la COVID-19, vous ne devez pas vous rendre sur le campus.
- L'utilisatrice ou l'utilisateur remplit le registre des présences disponible à l'entrée de la Faculté de musique et à l'entrée de la salle Serge-Garant.
- À l'arrivée et au départ, l'utilisatrice ou l'utilisateur devra, à l'aide du matériel disponible aux stations sanitaires de chacune des salles, nettoyer toutes les chaises, lutrins et surfaces utilisés.
- À l'arrivée et au départ, l'utilisatrice ou l'utilisateur devra désinfecter le piano utilisé lors de sa présence en respectant rigoureusement le protocole ci-dessous. Les pianos de la salle Claude-Champagne ne seront désinfectés que par les employés de la salle.

Il est absolument proscrit d'utiliser des produits à base d'alcool sur les pianos, de même qu'un vaporisateur pour appliquer quelconque produit. Le non-respect de ces consignes pourrait causer des dommages importants aux pianos.

1. Prendre un morceau de papier brun essuie-mains, le plier en deux ou trois pour une meilleure absorption et bien l'imbiber du produit désinfectant pour surfaces.
2. Nettoyer sur les touches du clavier avec le papier brun imbibé, toujours de l'arrière vers l'avant et non de gauche à droite.
3. Essuyer l'excédent de liquide à l'aide d'un papier brun sec pour éviter de rendre les touches collantes.
4. Répéter les mêmes étapes pour le lutrin et le couvercle du clavier, en s'assurant d'essuyer l'excédent de produit.

- Autant que faire se peut, les utilisatrices et utilisateurs devront conserver leur couvre-visage durant les 60 premières minutes d'utilisation du local, même lorsqu'ils seront seuls dans celui-ci, si un battement de 60 minutes avec le dernier utilisateur n'a pas pu être observé considérant le temps de résidence d'un aérosol dans l'air.
- Toujours utiliser les mêmes instruments afin d'éviter les partages. Il est également recommandé d'utiliser son matériel personnel lorsque possible.
- L'utilisatrice ou l'utilisateur doit désinfecter fréquemment ses mains avec la solution hydroalcoolique disponible dans le distributeur le plus près.
- À la salle Claude-Champagne, l'entrée et la sortie de toute personne utilisant les lieux se fait par le foyer et la signalisation au sol doit être respectée.
- Lors des déplacements, respectez la distanciation physique de 2 mètres.
- Les distanciations suivantes doivent être maintenues selon chaque instrument :
 - Bois : 2 mètres
 - Cuivres : 3 mètres
 - Autres instruments : 1,5 mètre
 - Chefs d'orchestre : 3 mètres
- Les chanteuses et chanteurs doivent consulter la section COVID-19 du site web de la Faculté de musique pour connaître les consignes particulières qui s'appliquent à eux.

* Pour plus de détails, veuillez également consulter la section COVID-19 du site web de la Faculté de musique.

** Si du matériel est manquant ou défectueux aux différentes stations de nettoyage, vous pouvez le remplacer en vous rendant à la réception au local B-338.